

DEL/2024/AE/43
REMBOURSEMENT EXCEPTIONNEL D'UNE CARTE DE TRANSPORT
FAMILLE PORRIES

Dans le cadre des accueils de loisirs organisés par la Ville, l'éducation aux mobilités actives et citoyennes s'inscrit pleinement dans les projets pédagogiques. Cette éducation transversale répond également aux enjeux de l'éducation au développement durable et de l'éducation à la sécurité routière en favorisant les comportements responsables et citoyens. Encourager la prise des transports en commun permet d'inculquer des pratiques de mobilités actives, dès le plus jeune âge.

Aujourd'hui, l'ensemble des trajets nécessitant un véhicule au niveau de la métropole se réalise via les transports en commun. Dès lors, les enfants accueillis au sein des accueils de loisirs sont munis de leur carte personnelle de transport et les confient aux animateurs.

Lors des accueils de loisirs des vacances d'hiver de l'année scolaire 2023/2024, la carte de transport du jeune Tiago PORRIES a été égarée par les agents de la Ville. Cette perte a contraint monsieur et madame PORRIES, parents du jeune Tiago, à refaire une nouvelle carte de transport pour leur fils.

Considérant ces faits, il convient maintenant que la Ville rembourse à monsieur et madame PORRIES la charge financière occasionnée par le renouvellement de ladite carte.

Vu l'avis conforme de la commission Education et Jeunesse du 11 avril 2024,

A L'unanimité, le Conseil Municipal autorise le remboursement, à Monsieur et Madame PORRIES, par mandat administratif, du renouvellement de la carte de transport, d'un montant de 8.00 € (huit euros).

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour copie conforme,
Le Maire



DGS

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE,
Le 23 mai,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 15 mai 20024 et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 30 mai 2024*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Fabienne LEPERS, Saïd LAOUADI, Adjoints au Maire,

Fatima KARRAD, Etienne DELEPAUT, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Thérèse NOCLAIN, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Gaëtan DECOSTER, Christelle DUTRIAUX, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTE EXCUSEE

Eugénie CARBON ayant donné procuration à Barbara RUBIO COQUEMPOT